

# **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 9 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme DI FRANCESCO Josette, Mme JOLIVET Martine, M. VON DUNGERN Clemens, Mme DE SAINT RIQUIER Mylène, Mme CHAPEL Clarisse, M. OHEIX Hervé, M. CHIALVO Michel, M. WEINLAND Robert, M. DAGORY Laurent, M. RIOLLET Vincent.

Secrétaire de séance : M. WEINLAND Robert.

Lecture du compte rendu de la séance du 27 mars 2023 est faite et approuvée à l'unanimité.

## **1 – Désignation des représentants de la commune aux élections sénatoriales**

Le Conseil Municipal vote pour désigner les grands électeurs de la commune aux élections sénatoriales.

Candidat pour le poste de titulaire : Philippe VANDEPUTTE

Résultat du vote : 11 voix pour, élu à l'unanimité.

Candidate pour le poste de première suppléante : Martine JOLIVET.

Résultat du vote : 11 voix pour, élue à l'unanimité.

Candidate pour le poste de deuxième suppléante : Josette DI FRANCESCO.

Résultat du vote : 11 voix pour, élue à l'unanimité.

Candidat pour le poste de troisième suppléant : Clemens VON DUNGERN.

Résultat du vote : 11 voix pour, élu à l'unanimité.

## **2 – Suivi des travaux**

- Parking du Foyer - cuve « incendie »

La cuve de 120 m<sup>3</sup> est installée. Elle n'a pas pu être enterrée complètement à cause de la présence de sources. Le talus doit être aménagé afin d'éviter les glissements de terre.

- Rue du Tertre Saint-Denis - curage du rû

Le curage du rû a été réalisé au Château.

- Sente du Bois Nourri – terrain Rochard

Le drainage du terrain a été effectué.

- Carrière des Picardies

Une nouvelle extraction de pierre a été faite. M. le Maire indique que la pierre extraite est mise gracieusement à la disposition des habitants de la commune qui souhaitent en bénéficier, mais le transport de la pierre reste à leur charge.

## Travaux en attente

- Parking du cimetière : début des travaux prévu courant juillet.
- Abri pédagogique et mare au verger communal : restent en attente.
- Fin de l'aménagement du hameau de Bézu : une visite du site est prévue avec le PNRVF.
- Trottoir de la maison Kayem : travaux en attente de financement.
- Ralentisseur à l'entrée du village : la pose d'une plateforme surélevée sera faite en septembre.
- Voirie : nids de poule à combler rue de la Mare Guitot, rue A. Moineaux et sente du Bois Nourri.
- Rue de la Coursoupe : il faut poursuivre l'aménagement de la rue afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules.
- Eglise : l'architecte vient faire des relevés sur site le lundi 12 juin dans le cadre de la nouvelle étude.
- Fenêtres de la mairie : le changement est prévu en septembre.

## **3 – Point sur les syndicats et commissions**

### CCVVS - Culture :

- Un problème de date reste à régler pour la programmation au Foyer rural de l'un des deux spectacles PIVO (Pôle Itinérant du Val d'Oise) proposés. La date du 26 novembre, lendemain du loto du Foyer rural, ne convient pas. Le coût du spectacle sera réparti entre la commune, les Amis de Chérence et le Foyer rural.
- L'exposition Arterritoires doit trouver un financement complémentaire de 1.000 euros auprès des communes participantes. Il est demandé à Chérence d'ajouter une participation de 50 euros aux 350 euros déjà prévus. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser les 50 euros supplémentaires pour cette exposition.

### AAVO :

- 80<sup>e</sup> anniversaire de la bataille du Vexin en août 2024 – la publicité pour le spectacle de Comète Event a été faite par M. le Maire auprès des autorités. Un problème est posé par l'utilisation de produits d'artifice à proximité des pistes de l'aérodrome. Par ailleurs, il faudra revoir le plan d'implantation du spectacle à cause des changements prévus en 2024 pour les cultures agricoles. Il est urgent de faire les demandes de subventions en raison de la concurrence du nombre d'événements nationaux prévus au calendrier 2024.
- Construction du nouveau hangar : son implantation et la mise en place de panneaux photovoltaïques ont été validées par l'architecte des bâtiments de France.

### SIAA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome) :

- Le budget 2023 a été voté. Il a été constaté lors des contrôles périodiques réalisés que 70 % des installations n'étaient pas conformes.

### GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) :

- Il n'y aura pas d'augmentation de la taxe GEMAPI cette année.

### SMIRTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) :

- La prochaine réunion est prévue le 24 juin 2023.

### CCVVS – Environnement :

- 467 demandes de récupérateurs d'eau ont été traitées. La première livraison était prévue le jeudi 8 juin. Une deuxième livraison aura lieu dans le courant de la semaine prochaine. Les demandeurs doivent venir chercher leur récupérateur chez Rural Master à Magny-en-Vexin.
- Le mode de gestion des dépôts sauvages doit être ré-étudié. Une participation financière des communes pourrait être envisagée.

### CCVVS- Jeunesse-Petite enfance :

- Un projet éducatif sera soumis au prochain Conseil Communautaire du 13 juin 2023.
- BAFA : 15 demandes sont subventionnées en 2023 (pour les candidats qui vont jusqu'au bout de la démarche).
- La subvention de la journée « Sécurité routière » à Bray-et-Lû a été accordée.
- La subvention demandée par l'association « Petit Renard Joue et Crée » n'a pas été accordée en raison de l'absence de projet communautaire.
- La fête de la petite enfance aura lieu la semaine prochaine à la salle des fêtes de Magny-en-Vexin.

### **4– Motion pour un lycée à Magny-en-Vexin**

La pétition pour la création du lycée a recueilli 4.000 signatures à ce jour. Un rendez-vous a été pris avec le ministre de l'Education Nationale qui doit rencontrer nos parlementaires le lundi 26 juin 2023. Un car sera affrété pour les élus qui souhaitent participer à la manifestation prévue à Paris à cette date. Deux places sont réservées dans le car pour les élus de Chérence.

La motion pour le lycée est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **5 – Achat du terrain de Patrick Huber**

Le terrain partiellement constructible est proposé à la commune au prix de 30.000 euros non négociables (103 euros/m<sup>2</sup>). La commune envisage cet achat dans l'intention de faire construire à terme une habitation communale qui sera proposée à la location. Les frais de notaire associés à cette vente seront partagés à 50% entre l'acheteur et le vendeur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de réaliser cette acquisition de terrain au prix de 30.000 euros.

### **6 - Points divers**

#### Poste de référent « déontologie » du Val d'Oise :

- L'Union des Maires du Val d'Oise informe la commune qu'un référent déontologue doit être désigné pour le département du Val d'Oise. Philippe TISSIER, directeur de l'UMVO, est candidat à ce poste.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité pour la désignation de Philippe TISSIER à ce poste.

#### Repas du 14 juillet :

- Dans l'intention de mieux prévoir les commandes et d'éviter le gaspillage de nourriture, il est décidé de fixer une participation financière de 5 euros par habitant de la commune pour le repas du soir du 14 juillet. Le prix du repas pour les invités reste fixé à 12 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité du Conseil Municipal.

Permis de construire en cours :

- L'extension de la propriété POUTREL, sente du Bois Nourri, est en cours d'instruction.
- L'extension de la propriété KAYEM, rue de l'Eglise, affecte le panorama de l'entrée du village à l'est, notamment par le prolongement d'un mur le long du chemin du Petit Bois. Une réunion des élus avec l'architecte sera prévue un samedi matin prochain par M. le Maire pour obtenir des explications sur le projet.
- Une présentation du projet BARNS de restructuration de la ferme du Chesnay est prévue le jeudi 29 juin à 19h00 au foyer rural.

Recensement 2024 :

- Un agent recenseur doit être nommé pour la commune de Chérence.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le 22 septembre 2023 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le Maire,  
Philippe VANDEPUTTE